



Une
marque
de Capital
Safety



ANCRAGE DE TOITURE JETABLE KNOCK-DOWN

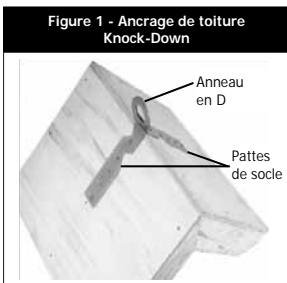
Ce manuel satisfait aux directives du fabricant comme requis par les normes suivantes et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés comme prescrit par l'OSHA :

AVERTISSEMENT : ce produit fait partie d'un système antichute. Les utilisateurs doivent lire et respecter les instructions du fabricant pour chaque composant ou pièce du système intégral. Ces instructions doivent être transmises à l'utilisateur de ce matériel. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions ou demander des explications avant d'utiliser cet équipement. Les instructions du fabricant doivent être respectées afin d'assurer une utilisation et une maintenance appropriées de ce produit. La modification ou la négligence dans l'utilisation de cet équipement ou le non-respect des directives peut entraîner de graves blessures, voire la mort.

IMPORTANT : pour toutes questions concernant l'utilisation, l'entretien de cet équipement ou son aptitude à l'usage que vous souhaitez en faire, veuillez communiquer avec Capital Safety immédiatement.

DESCRIPTION

L'ancrage de toiture jetable Knock-Down (Figure 1) comporte un anneau en D et un socle en tôle zinguée estampée. Le socle en tôle est cloué sur la structure du toit, conformément aux instructions suivantes. L'anneau en D permet de fixer le système antichute.



APPLICATION

L'ancrage de toiture est conçu pour une installation unique et une utilisation temporaire comme connecteur d'ancrage sur des structures en bois. Ce connecteur d'ancrage peut être utilisé comme partie d'un système antichute personnel. Ne fixez pas de corde d'assurance entre deux ou plusieurs ancrages (c.-à.-d. système de corde d'assurance horizontale). Veillez à ne pas suspendre, supporter ou soulever des outils ou des équipements par cet ancrage. Veillez également à ne pas y attacher de haubans pour antenne, câble téléphonique, etc.

IMPORTANT : l'ancrage Ancre de toiture Knockdown est un ancrage à utilisation unique. Il doit être installé et utilisé, puis retiré ou détruit (démoli), mais pas réinstallé.

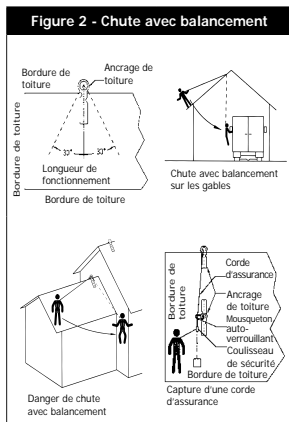
Application antichute : dans une application antichute, l'ancrage de toiture est utilisé comme une partie d'un système antichute complet. De tels systèmes incluent généralement un harnais de sécurité complet et une sorte de sous-système de connexion, telle qu'une corde amortissante. La chute libre maximale permise est de 1,8 m (6 pieds). Ce type de système est utilisé dans les cas possibles de chute libre, avant que la chute ne soit arrêtée.

EXIGENCES

Vous devez reconnaître et tenir compte des exigences suivantes avant d'utiliser ce produit :

- **Structure du toit :** l'ancrage de toiture Knock-Down est conçu pour être installé sur des structures à charpente en bois pouvant répondre aux exigences en matière de résistance d'ancrage, définies dans la section *Résistance d'ancrage*. Consultez Capital Safety avant d'utiliser ces ancrages de toiture sur tout autre matériau de toiture.
- **Résistance d'ancrage :** selon les normes OSHA 1926.500 et OSHA 1910.66 :
 - Les ancrages utilisés pour la fixation d'un système antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 22 kN (5 000 lb) par utilisateur raccordé; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un système antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux et supervisés par une personne qualifiée. »
- **Capacité :** cet ancrage de toiture est destiné à être utilisé par des personnes dont le poids combiné (personne, vêtements, outils, etc.) est de moins de 141 kg (310 lb). Un seul système de protection personnelle peut être raccordé à l'ancrage de toiture à la fois.
- **Système antichute personnel (PFAS) :** les systèmes antichutes personnels (PFAS) utilisés avec cet ancrage de toiture doivent être conformes aux exigences locales et fédérales ainsi que celles d'OSHA et d'ANSI. Les systèmes antichutes personnels qui incluent un harnais complet doivent pouvoir empêcher la chute d'un ouvrier avec une force d'arrêt maximale inférieure à 4 kN (900 lb) et limiter la distance de chute libre à une distance inférieure ou égale à 1,8 m (6 pieds). La distance de décélération d'un système antichute personnel doit être de 1,1 m (42 po) ou moins. Référence : exigences OSHA
- **Chute libre :** les systèmes antichutes personnels utilisés avec cet équipement doivent être fixés pour limiter les chutes libres à six pieds (1,8 m). Ne travaillez pas au-dessus du niveau de votre point d'ancrage, cela augmenterait la distance de la chute libre. Pour de plus amples renseignements, référez-vous aux instructions du fabricant des sous-systèmes de connexion associés.
- **Dégagement en cas de chute :** assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du sous-système de connexion (corde amortissante, corde d'assurance autotractable, etc.) utilisé et de l'emplacement de l'ancrage. Référez-vous aux instructions du fabricant du sous-système de connexion

pour de plus amples renseignements sur le dégagement de la chute.



- **Chutes avec balancement :** les chutes avec balancement se produisent lorsque l'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus du point où une chute se produit. La force d'impact sur un objet lors d'une chute avec balancement peut entraîner de graves blessures. Vous pouvez réduire les chutes avec balancement en travaillant aussi près que possible de l'ancrage. L'ouvrier doit se trouver à moins de 30 degrés de l'ancrage de toiture (voir la Figure 2).
- **Rebords tranchants :** ne travaillez pas dans des endroits où le sous-système de connexion (tel que la corde amortissante, la corde d'assurance autotractable, le harnais complet, etc.) ou autres composants seront en contact avec ou s'useront contre des rebords tranchants non protégés. N'enroulez pas la longe autour d'éléments structuraux ayant un petit diamètre. Si l'utilisation de cet équipement près de rebords tranchants est inévitable, vous devez fournir une protection contre le sectionnement en plaçant un matériau matelassé ou en utilisant un autre moyen de protection sur les rebords tranchants exposés.
- **Corrosion :** toute utilisation près de l'eau de mer ou autres environnements corrosifs peut nécessiter des inspections ou des remplacements plus fréquents afin de vérifier que les dommages de corrosion ne compromettent pas les performances du produit.
- **Risques chimiques :** les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées, peuvent endommager cet équipement. Consultez Capital Safety en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- **Dangers électriques :** n'installez pas cet ancrage de toiture à un endroit où le dispositif ou l'utilisateur risquerait d'entrer en contact avec les lignes électriques.
- **Formation :** tous les utilisateurs de cet équipement sont tenus de comprendre les instructions et de suivre une formation pour l'installer, l'utiliser et l'entretenir correctement. Les utilisateurs doivent connaître les

conséquences d'une installation ou d'une utilisation inappropriée de cet équipement. Ce manuel d'instruction n'est pas un substitut d'un programme de formation. La formation doit être répétée sur une base régulière afin d'assurer l'efficacité des utilisateurs.

IMPORTANT : la formation doit être donnée sans exposer l'utilisateur apprenant à un danger de chute. La formation doit être répétée régulièrement.

- **Sauvetage :** un plan de sauvetage en cas de chute doit avoir été élaboré par l'utilisateur/l'employeur ainsi que les moyens de le mettre en œuvre.
- **Après une chute :** tout ancrage de toiture ayant été soumis aux forces d'arrêt d'une chute doit être retiré du service immédiatement et détruit.

COMPATIBILITÉ

Compatibilité du système : l'équipement Protecta doit être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes approuvés Protecta. Les substitutions ou les remplacements effectués par des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

Compatibilité des connecteurs : les connecteurs sont considérés compatibles avec les éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour travailler conjointement et de telle manière que leurs tailles et formes n'entraînent pas l'ouverture des mécanismes, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec Capital Safety pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et anneaux en D) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 22,2 kN (5 000 lb). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou tout autre composant du système. N'utilisez pas un équipement qui ne serait pas compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se désengager accidentellement (voir la Figure 3). Les connecteurs doivent être compatibles en taille, forme et résistance. Des crochets mousquetons et des mousquetons autoverrouillables sont requis par l'OSHA.

Connexions : utilisez uniquement des crochets mousquetons et des mousquetons autoverrouillants avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que tous les raccords sont compatibles en taille, en forme et en force. N'utilisez pas un équipement qui ne serait pas compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés. Les connecteurs Protecta (crochets mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les instructions de chacun des produits. La Figure 4 illustre des connexions inappropriées. Les crochets et mousquetons DBI-SALA ne doivent pas être connectés :

Figure 3 - Décrochage involontaire (dégagement)

Si l'élément de connexion doté d'un crochet mousqueton (illustré) ou d'un mousqueton est d'une taille inférieure ou d'une forme irrégulière, il se peut que l'élément de connexion applique une force à la clavette du crochet mousqueton ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture de la clavette (que le crochet mousqueton soit autoverrouillant ou non verrouillant), permettant ainsi au crochet mousqueton ou au mousqueton de se désengager du point de connexion.

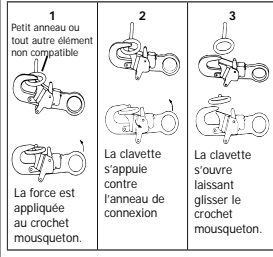
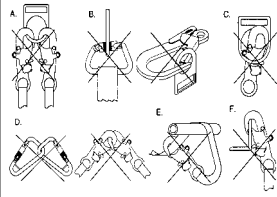


Figure 4 – Connexions inappropriées



- À un anneau en D auquel une autre fixation est attachée.
- D'une manière qui provoquerait une charge sur la clavette.
- Dans un faux raccord, où des éléments dépassant du crochet mousqueton ou du mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement engagés au point d'ancrage.
- Entre eux.
- Directement à la sangle ou à la longe ou l'ancrage sous tension (à moins que les instructions du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type).
- À un objet qui aurait une forme ou dimension faisant que le crochet mousqueton ou le mousqueton ne puisse pas se fermer et se verrouiller ou qu'un dégagement puisse se produire.

INSTALLATION ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : veuillez ne pas modifier cet équipement ni en faire sciemment un usage abusif. Consultez Capital Safety lorsque cet équipement est utilisé avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants peuvent gêner le fonctionnement de cet équipement. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation de cet équipement surtout lors d'une utilisation à proximité de machines en déplacement, d'un danger d'électrocution, d'un danger de contamination chimique, ainsi que près de rebords tranchants.

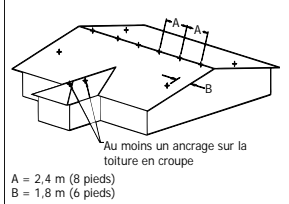
AVERTISSEMENT : n'utilisez pas ce système si votre condition physique ne vous permet pas de résister aux forces d'arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes et les personnes mineures ne doivent pas utiliser cet équipement.

Avant l'installation : inspectez soigneusement l'ancrage de toiture en suivant les procédures définies à la section *Inspection*.

Planification du chantier : avant l'installation et l'utilisation de l'ancrage de toiture jetable Knock-Down, évaluez le lieu de travail pour déterminer les lieux de travail optimaux pour les ancrages de toiture et le moment à partir duquel ils pourront être utilisés. La Figure 5 montre des points d'ancrage types pour diverses configurations de toiture. En plus des critères définis à la section *Exigences*, les directives pour le placement des ancrages de toiture sont les suivantes :

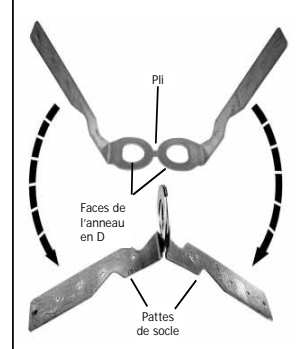
- L'ancrage de toiture devrait être localisé au pignon dans la mesure du possible.
- N'installez pas les ancrages sur les parties du toit non soutenues, telles que les avant-toits et les gables. N'installez pas les ancrages sur les bordures d'avant-toits.
- Les ancrages de toiture doivent être installés à des distances de 8 pieds (2,4 m) le long du rebord de la toiture. Les toitures en croupe nécessitent un ancrage sur chaque face de croupe.
- Sur les toitures longues et de faible pente, de multiples ancrages devraient être installés le long des gables à 1,8 m (6 pieds) du rebord pour réduire le danger de chute avec balancement.

Figure 5 - Emplacements de l'ancrage



Préparation d'un ancrage de toiture : appuyez vers le bas sur les pattes du socle de l'ancrage de toiture afin que l'ancrage se plie au niveau du pli entre les faces de l'anneau en D (voir la Figure 6). Pliez l'ancrage jusqu'à ce que les deux faces de l'anneau en D se touchent. Pendant l'installation, les pattes peuvent être façonnées afin qu'elles épousent la surface du toit mais les faces de l'anneau en D doivent rester en contact.

Figure 6 - Préparation de l'ancrage



Installation de l'ancrage de toiture : les ancrages de toiture doivent être installés en suivant la *Planification du chantier* discutée précédemment. Les règles de travail sur le site doivent être respectées concernant le prêt à l'utilisation d'un ancrage de toiture installé (c.-à-d. après la pose du revêtement). La Figure 7 illustre l'installation appropriée de l'ancrage de toiture. Installez les ancrages de toiture comme suit :

1. Positionnez l'ancrage sur le toit de sorte que les trous de clouage situés le long du centre de chaque patte soient centrés sur une pièce de charpente.
2. Enfoncez l'ancrage de toiture afin de réduire tout écart entre l'ancrage et le revêtement.
3. Clouez l'ancrage de toiture au toit à l'aide de dix clous 16d (un pour chaque trou de montage situé dans les pattes de l'ancrage).

AVERTISSEMENT : utilisez uniquement des clous 16d fournis dont la tête est complétée. N'utilisez pas des clous provenant des cloueuses car les têtes de clou de diamètre inférieur peuvent glisser par les trous de montage situés dans les pattes de l'ancrage de toiture.

AVERTISSEMENT : l'ancrage de toiture Ancre de toiture doit être positionné au-dessus du revêtement de toiture précédemment fixé (ne le fixez pas sur une pièce de charpente avec fermes et chevrons uniquement). Les clous 16d, cloués à travers les dix trous situés dans les pattes de l'ancrage doivent passer à travers le revêtement et dans la pièce de charpente de la toiture (voir la Figure 7). Si l'ancrage de toiture n'est pas correctement installé, la charge nominale d'installation de l'ancrage ne sera pas respectée et un accident grave pouvant entraîner de graves blessures, voire la mort, peut se produire.

Retrait de l'ancrage de toiture : retirez l'ancrage de toiture avant de poser le bardage sur l'aire autour de l'ancrage. Pour retirer l'ancrage de toiture, arrachez-le du toit et mettez-le au rebut.

Dans l'éventualité où l'ancrage de toiture ne peut pas être retiré du toit, aplatissez l'anneau en D contre une des pattes de l'ancrage et posez le bardage sur l'ancrage de toiture.

IMPORTANT : l'ancrage de toiture Ancre de toiture a été conçu pour être installé sur un toit qu'une seule fois. Ne réutilisez jamais un ancrage de toiture après qu'il a été retiré du toit ou après que l'anneau en D a été démonté ou aplati sur le toit.

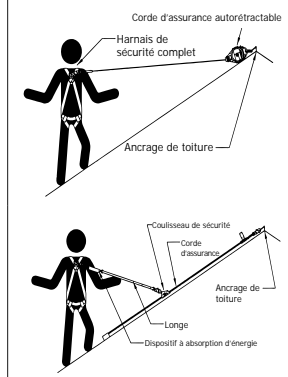
Connexion à l'ancrage de toiture : la connexion à un ancrage de toiture installé peut être effectuée uniquement à l'aide d'un crochet autoverrouillant ou d'un mousqueton à fermeture automatique. Ne faites pas de nœud pour connecter une corde d'assurance

à l'ancrage de toiture. Ne passez pas la corde amortissante ou la corde d'assurance à travers l'anneau en D de l'ancrage de toiture avant de l'attacher. Lors du raccordement, assurez-vous que les raccords sont complètement fermés et verrouillés. La Figure 8 montre une connexion typique appropriée d'équipement antichute à l'ancrage de toiture. Lorsque vous utilisez une corde amortissante, connectez l'extrémité de l'équipement amortisseur au harnais.

Lorsque vous utilisez une corde d'assurance autorétractable, assurez-vous qu'elle est bien positionnée et n'empêche pas la rétraction. Protégez toujours la corde d'assurance ou la longe des rebords tranchants ou de toute surface abrasive. Assurez-vous que toutes les connexions soient compatibles dans leur taille, leur forme et leur capacité. Connectez toujours un seul système de protection personnelle à la fois à un seul ancrage de toiture.

IMPORTANT : veuillez lire et respecter les instructions du fabricant pour tous les équipements faisant partie de votre système antichute personnel (harnais complet, corde amortissante, corde d'assurance autorétractable, etc.).

Figure 8 - Connexion à l'ancrage



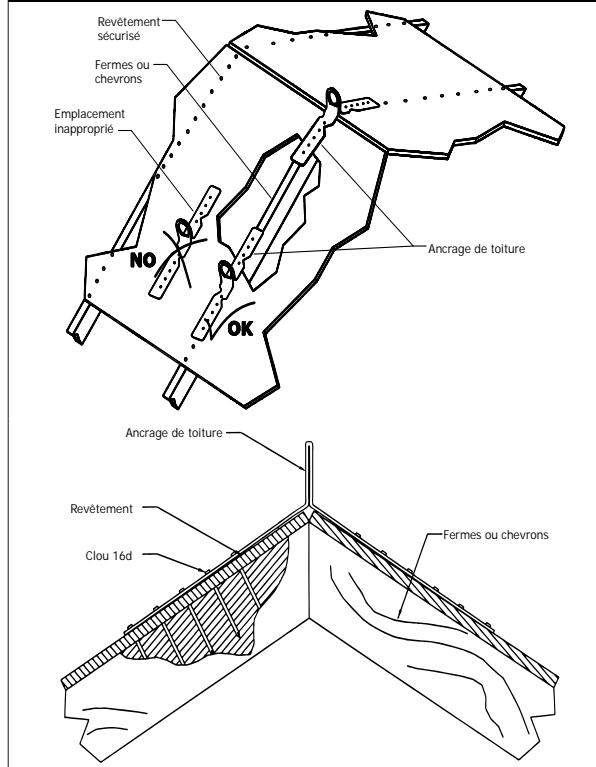
INSPECTION

IMPORTANT : si l'équipement est soumis à des forces résultant d'un arrêt de chute, il doit être immédiatement retiré du service et détruit.

Avant chaque quart de travail : inspectez visuellement l'ancrage de toiture conformément aux étapes suivantes :

1. Inspectez l'ancrage de toiture pour détecter tout dommage physique. Vérifiez soigneusement tout signe de fissures, de traces, de coups ou de déformations des pièces métalliques. Vérifiez qu'il n'y a pas de courbures : les pattes de l'ancrage de toiture doivent être plates.
2. Inspectez l'ancrage de toiture pour vous assurer qu'il est exempt de corrosion excessive.
3. Assurez-vous que la structure du toit est dans un état adéquat pour soutenir les charges de l'ancrage de toiture (voir la section *Exigences*). Vous ne devez jamais utiliser un ancrage fixé sur du bois détérioré ou pourri.
4. Assurez-vous que l'ancrage de toiture est toujours solidement fixé. S'il est desserré, ne l'utilisez pas.
5. Inspectez chacun des composants du système ou du sous-système selon les instructions du fabricant.

Figure 7 - Installation de l'ancrage



ENTRETIEN ET SERVICE

Aucun entretien planifié n'est requis. Si vous avez des questions sur la condition de l'ancrage de toiture ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, communiquez avec Capital Safety immédiatement.

MODÈLES	
2103679	Ancrage de toiture jetable Knock-Down
2103680	Paquet de 12 ancrages de toiture Knock-Down avec 120 clous 16d (10 par ancrage)

SPÉCIFICATIONS	
Matériel :	acier au carbone zingué de calibre 14
Force de rupture minimale :	8 kN (1 800 lb) en chargement dans les limites de direction de charge illustrées à la Figure 2
Poids :	0,5 kg (1,0 lb)
Taille :	5 cm x 59 cm x calibre 14 (2 po x 23-3/16 po x calibre 14)
Capacité :	1 personne x 141 kg (310 lb)
Conformité :	norme OSHA 1926.502

AVERTISSEMENT MEDICAL

Pour la sécurité des usagers, les travailleurs ayant un handicap physique ou des problèmes musculaires doivent demander un avis médical avant d'utiliser un dispositif antichute. EN AUCUN CAS les femmes enceintes ou les mineurs ne doivent utiliser les systèmes de sécurité antichute Capital Safety.

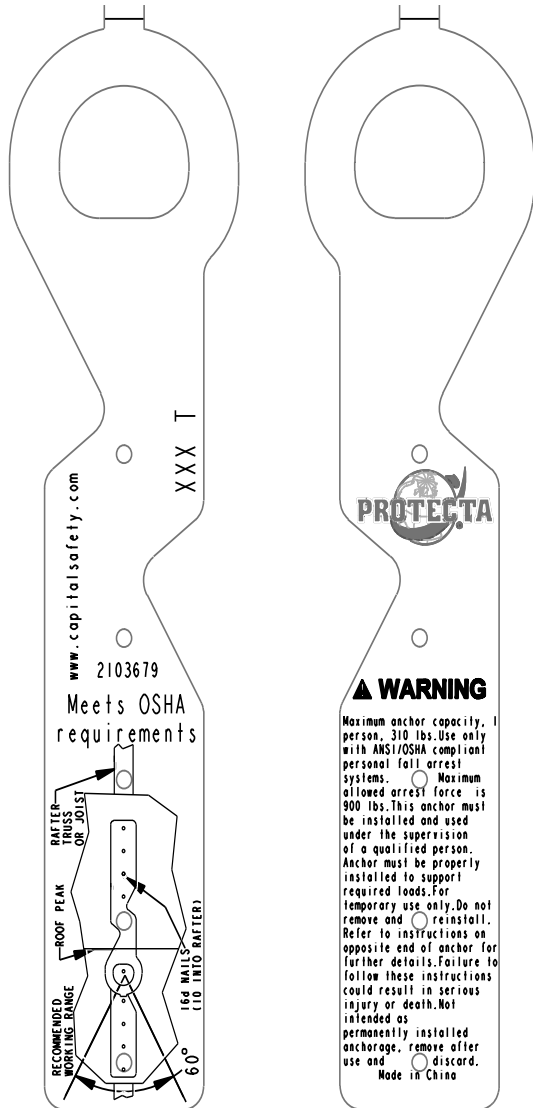
La capacité d'un travailleur à s'adapter aux forces d'arrêt infligées à l'organisme en cas de chute est impactée considérablement par l'âge et la condition physique de l'utilisateur. Seules les personnes en bonne santé doivent travailler en hauteur. Veuillez consulter votre médecin en cas de doute sur la capacité de votre corps à absorber la charge du choc cas de chute.

GARANTIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., aka CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur après d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de CAPITAL SAFETY et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de CAPITAL SAFETY et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses distributeurs, administrateurs, cadres, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNiquement à l'utilisateur final. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE à NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION à DES FINS PARTICULIÈRES. ET/NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRELATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES à LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ, (Y COMPRIS LA NEGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.

MARQUAGES :



IMPORTANT : les marquages doivent être estampillés de façon lisible sur les pattes du socle de l'ancrage de toiture Ancrage de toiture.

CONTACTS

CSG États-Unis & Amérique latine
3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Numéro vert : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopie : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada
260 Export Boulevard
Mississauga, Ontario L5S 1Y9
Téléphone : 905.795.9333
Numéro vert : 800.387.7484
Télécopie : 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

www.capitalsafety.com